

10 Septembre 2020

## **Réaction de Total au rapport de la FIDH et la FHRI : aller plus loin dans un dialogue constructif**

Total remercie la FIDH et la FHRI de lui avoir donné la possibilité de commenter le rapport intitulé « Community-Based Human Rights Impact Assessment of the Lake Albert Oil Extraction Project and Related Developments in the Albertine Graben, Uganda ».

Total apprécie le dialogue engagé avec la FIDH et la FHRI depuis mi-2019 en Ouganda et en France qui s'est traduit par plusieurs réunions à Kampala et à Paris, de nombreux échanges et des questions et réponses écrites. Total a également eu l'opportunité de commenter le projet de rapport qui lui a été communiqué le 10 juillet 2020.

Total reconnaît la pertinence de l'approche Communautaire retenue pour cette évaluation, qui est complémentaire avec l'engagement et la concertation avec les communautés concernées, mise en place par les équipes de Total dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social (Environmental and Social Impact Assessment) des projets. Total souhaite poursuivre le dialogue avec la FIDH et la FHRI, en vue de renforcer son ambition sur divers sujets, et d'échanger sur les bonnes pratiques. Certaines recommandations sont utiles et serviront de base à des améliorations

Cependant, Total est en désaccord avec certaines affirmations de ce rapport, notamment en ce qui concerne le projet d'exploration et de production pétrolière de Tilenga, dont Total E&P Uganda est l'opérateur.

Total rappelle qu'il existe plusieurs projets dans la région du lac Albert : le projet Tilenga opéré par Total E&P Uganda, EACOP dirigé par Total, Kingfisher opéré par CNOOC, dont Total E&P Uganda est partenaire. Et d'autres projets dans lesquels Total n'est ni opérateur ni actionnaire (la raffinerie, l'aéroport, les routes) et qui sont menés par les Autorités Ougandaises.

Total regrette que le rapport fasse référence à un seul projet (appelé dans le rapport : « le Projet Pétrolier du Lac Albert ») ce qui crée un amalgame dans les responsabilités des différentes parties-prenantes.

Il aurait également été préférable que le rapport distingue entre, d'une part, la responsabilité directe de chacune des parties (par exemple Total E&P Uganda en tant qu'opérateur du projet Tilenga ou UNOC opérateur de la raffinerie) et, d'autre part, l'attente exprimée dans le rapport de voir les différentes parties utiliser leur influence dans le cadre de leurs relations commerciales conformément aux Principes Directeurs des Nations Unies relatifs aux Affaires et aux Droits Humains auxquels Total adhère. Enfin, par suite de l'amalgame évoqué ci-dessus, le rapport conduit à des insinuations non-fondées selon lesquelles Total pourrait avoir contribué à des violations des droits humains, ce que le Groupe conteste et rejette fermement.

Le document ci-joint fournit une liste non-exhaustive des commentaires de Total. Les points suivants sont particulièrement préoccupants :

### ***Consultations des parties prenantes***

Le rapport ne reflète pas fidèlement l'approche structurée et l'ampleur des moyens déployés par Total E&P Uganda pour identifier les impacts potentiels du projet Tilenga et définir les mesures à mettre en œuvre afin d'y répondre.

L'étude d'impact environnemental et social du projet Tilenga (Environmental and Social Impact Assessment (ESIA)) est le fruit de quatre années de travail itératif réunissant différentes expertises. La phase de consultation a impliqué la participation de 10 000 personnes et un processus d'approbation par les autorités ougandaises. Sur le terrain, 35 agents de liaison communautaires recrutés localement ont été déployés pour entretenir un dialogue permanent avec les communautés locales, recueillir leurs préoccupations et les tenir informées. Ce rapport d'ESIA a été élaboré par Total E&P Uganda, commenté par l'Autorité nationale de gestion de l'environnement (NEMA, National Environment Management Authority), et par des Praticiens Environnementaux Indépendants enregistrés AECOM Uganda Limited et 'Eco & Partner Consult, sur la base de nombreuses études. NEMA a mandaté un examen indépendant par la Commission néerlandaise pour l'évaluation environnementale (NCEA, Netherlands Commission for Environmental Assessment) reconnue internationalement.

Certaines incompréhensions des communautés relevées dans le rapport FIDH avaient déjà été identifiées par les équipes de Total E&P Uganda et des mesures ont été prises pour les corriger. Par exemple, Total E&P Uganda a déjà renforcé sa communication avec les communautés locales au sujet des dates de « cut-off » et sur la nécessité de continuer à cultiver les terres après les dates de « cut-off », notamment à travers des messages diffusés à la radio.

### ***Cadre des mesures de compensation***

Le projet a été conçu avec la préoccupation constante de limiter les impacts sur les communautés locales et en particulier la nécessité de relocaliser les foyers. Pour l'acquisition des terrains nécessaires, un cadre de mesures de compensation équitable et de relocalisation a été établi selon les normes de la Société financière internationale (IFC, International Finance Corporation - une organisation du Groupe de la Banque mondiale), reconnues comme « meilleures pratiques », et validées par les Autorités ougandaises. Le premier plan d'action de relocalisation, appelé RAP1, a concerné 622 foyers impactés par le projet. Plus de 4 000 réunions ont eu lieu avec les personnes concernées.

Les taux d'indemnisation ont été définis sur la base d'études de marché locales et fixés au-dessus des prix du marché. D'autres mesures de restauration des moyens d'existence ont été et continueront d'être mises en œuvre, telles que la formation et les activités liées à l'agriculture.

A l'issue du RAP 1, un rapport de suivi sur un échantillon de 223 foyers impactés par le projet a constaté une amélioration globale de leur niveau de vie avec notamment, la sécurisation des titres de propriété, un meilleur taux d'accès aux hôpitaux et cliniques (passant de 1,7% à 37,2%) et la scolarisation des enfants dans le secondaire qui a doublé passant d'un taux de 10,8% à 20,4%.

Des programmes de moyens de subsistance et de formation ont également été entrepris, pour les foyers impactés, par une tierce partie dans le cadre d'une des Initiatives de développement intégré communautaire (CIDI, Community Integrated Development Initiatives).<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup>

### ***Être à l'écoute des éventuels mécontentements des communautés***

Un mécanisme de « plaintes » a été mis en place dans le cadre du projet pour recueillir et traiter les mécontentements et les plaintes de toutes les parties prenantes. Ce mécanisme est effectivement utilisé par les communautés. Dans le cadre du RAP<sup>1</sup>, Total E&P Uganda a collecté 170 plaintes entre janvier 2018 et fin 2019. A ce jour, 87% d'entre elles ont été résolues. Ce mécanisme comprend différents niveaux de résolution des plaintes, notamment l'intervention de tiers pour une résolution impartiale si la solution proposée par Total E&P Uganda ne satisfait pas le plaignant.

### ***Protection des défenseurs des droits humains***

Total ne peut accepter l'allégation, totalement infondée, selon laquelle certains de ses salariés et sous-traitants ont joué un rôle dans un acte d'intimidation contre une partie prenante.

Total reconnaît l'importance de la protection des défenseurs des droits humains et a engagé des discussions avec la FIDH afin de mieux comprendre les difficultés que ceux-ci peuvent rencontrer et de mieux interagir avec eux. Plus tôt cette année, les représentants de Total E&P Uganda ont également eu l'occasion lors de rencontres avec différentes Autorités ougandaises à Kampala, de réaffirmer que toutes les actions entreprises dans le cadre du projet Tilenga doivent garantir le strict respect des droits humains.

Total réaffirme qu'il ne tolère ni ne contribue à aucune agression, menace physique ou juridique, contre ceux qui exercent leur droit à la liberté d'expression, à manifester et se réunir pacifiquement, y compris lorsqu'ils agissent en tant que défenseurs des droits humains.

Pour illustrer l'action de Total sur le terrain en matière de sécurité et de droits, il convient de souligner que chaque trimestre, Total E&P Uganda forme les salariés des sociétés de sécurité privée et les forces de police dans la zone du projet Tilenga aux Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme (VPSHR, Voluntary Principles on Security and Human Rights). Récemment, cette formation a été étendue aux fournisseurs.

### ***Engagement de gain net sur la biodiversité***

Concernant les enjeux environnementaux, Total est pleinement conscient de la sensibilité du projet compte tenu de la proximité du parc de Murchison Falls et du lac Albert. Total E&P Uganda a été particulièrement attentif à toutes les mesures d'évitement et d'atténuation proposées et approuvées dans le cadre du processus d'étude d'impact environnemental et social. Il s'est également engagé publiquement à réaliser un gain net de biodiversité, contribuant à une amélioration globale de la biodiversité dans la zone protégée de Murchison Falls par rapport à son état avant le début des opérations.

---

(1) Les programmes comprennent la création de jardins de manioc à haut rendement pour 100 foyers qui ont commencé et continuent de récolter cette variété améliorée en 2020, permettant la subsistance de leurs familles ainsi que la possibilité de vendre du manioc ainsi que des boutures. Beaucoup ont également replanté les mêmes boutures dans d'autres jardins. La création de valeur et de meilleures pratiques de stockage sont en cours. 42 jardins potagers ont été créés et 10 foyers ont bénéficié de 10 ruchers dont certains ont commencé à récolter du miel. Une pépinière a été créée pour distribuer jusqu'à 8 000 plants à la communauté.

Des formations ont également été organisées, à l'aide de 9 groupes d'agriculteurs, pour les personnes impactées par le projet (PAP, Project Affected Person) afin d'améliorer leurs moyens de subsistance agricoles. Des programmes d'éducation financière ont été mis en place, et les PAP ainsi que d'autres membres du foyer, en particulier les femmes et les jeunes, ont été encouragés à y participer. En outre, des cours de conduite automobile ont été proposés aux PAPs et cinq d'entre-eux ont depuis obtenu leur permis de conduire (l'un d'entre eux a trouvé un emploi de chauffeur pour le transport de canne à sucre dans l'une des nombreuses plantations de Hoima).

Des actions concrètes sont mises en place. A titre d'exemple, un engagement des parties prenantes pour la biodiversité (BSE, *Biodiversity Stakeholder Engagement*) a été conclu avec plusieurs ONG environnementales en 2016. Des consultations trimestrielles sont mises en œuvre avec ces organisations. Ces échanges ont amélioré les relations avec ces groupes sur le terrain. Autre exemple, le plan de Services cosystémiques de la biodiversité (*Biodiversity Ecosystems Services Plan*) intègre le programme de conservation de l'environnement communautaire (*Community Environment Conservation Program*). Ce sujet a fait l'objet d'autres consultations en août 2020 afin d'assurer le meilleur niveau possible de protection environnementale des zones où vivent t des communautés. Cela a abouti à un programme l'environnemental *Not Let Loss*

Malgré certains points de désaccord, Total reconnaît la valeur du rapport de la FIDH et souhaite maintenir un dialogue constructif avec elle sur le projet Tilenga. Total accueille et approuve de nombreuses suggestions et recommandations de la FIDH sur des sujets comme la protection des défenseurs des droits humains par toutes les parties prenantes, ou comme la nécessité de s'assurer que pour les plans de relocalisation 2 à 5 (RAP (Resettlement Action Plan)), les communautés bénéficient de compensations financières revues et aient accès à des informations régulières notamment lorsque des retards peuvent survenir ou se sont produits.

Total souhaiterait poursuivre un dialogue constructif avec la FIDH pour répondre de manière détaillée aux recommandations formulées dans son rapport et envisager d'éventuelles améliorations, en s'appuyant sur les initiatives déjà mises en place par Total E&P Uganda et la mise à jour prévue de l'étude d'évaluation des impacts sur les droits humains du projet Tilenga.